



SESSION PROGRAMMÉE — 2 soirées en visioconférence (7 heures)

- **Jeudi 27 août 2026, de 18h00 à 21h30**
- **Vendredi 28 août 2026, de 18h00 à 21h30**

Inscription DIF Élu en un clic : [s'inscrire sur moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0303 – Environnement / Écologie / Agriculture

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Élus locaux, DGS, agents des collectivités.

Le changement climatique est un phénomène mondial, mais ses conséquences sont locales : îlots de chaleur urbains, tension sur la ressource en eau, infrastructures fragilisées... Les collectivités territoriales sont en première ligne de ses impacts. L'adaptation au changement climatique consiste à transformer le territoire et ses usages pour tenir compte des impacts du changement climatique déjà à l'œuvre et se préparer à ceux du futur. À terme, elle doit permettre de proposer une grille de lecture transversale au service de l'amélioration de la qualité de vie sur les territoires.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Comprendre les impacts actuels et futurs du changement climatique sur leur territoire.
- Comprendre la notion de risque climatique et ses différentes composantes.
- Identifier les étapes méthodologiques et outils permettant de construire des solutions d'adaptation correspondant à leur territoire.
- Identifier les étapes et outils indispensables pour piloter une démarche d'adaptation à l'échelle territoriale.

Le programme :

Séquence 1 – Comprendre les impacts du changement climatique sur mon territoire

- Causes et fonctionnement du changement climatique.
- Comprendre les impacts actuels.
- Comprendre les impacts des scénarios futurs.
- Adaptation et atténuation : quelle complémentarité ?
 - * Échanges sur les connaissances des stagiaires
 - * Quiz interactif

Séquence 2 – Comprendre la notion de risque pour mieux adapter mon territoire

- Définition d'un risque : comprendre le rôle des vulnérabilités, physiques et socio-économiques.
- Identifier les outils permettant de qualifier les vulnérabilités d'un territoire.
 - * Échanges sur les connaissances des stagiaires
 - * Exemples de territoires

Séquence 3 – Cas pratique : dresser le portrait des risques climatiques pour mon territoire

- En utilisant les outils présentés dans les séquences 1 et 2, les participants sont invités à identifier en sous-groupe les risques climatiques pour les territoires représentés.

Séquence 4 – Identifier les interventions adaptées à mon territoire

- Présentation des typologies d'intervention d'adaptation.
- Définition de la maladaptation.
- Évaluer une solution ex-ante pour éviter la maladaptation.
- Favoriser les co-bénéfices et les solutions sans regrets.
- Inscrire les solutions dans le temps long.
 - * Exemples de territoires
 - * Quiz interactif

Séquence 5 – Impulser une démarche d'adaptation sur le territoire

- Acculturer les équipes aux enjeux de l'adaptation.
- Définir une commande politique.
- Définir une gouvernance et des moyens dédiés.
 - * Étude de cas
 - * Échange sur les connaissances des stagiaires

Séquence 6 – Mobiliser les parties prenantes

- Cartographier les parties prenantes internes et externes.
- Identifier les enjeux mobilisateurs.
- Mobiliser autour d'un récit positif.
 - * Cas pratique : réalisation collective d'une cartographie de parties prenantes autour d'un risque climatique identifié au cours de la séquence 4
 - * Exemples de communications de territoires autour de l'adaptation

Séquence 7 – Formuler un plan d'action

- Réaliser un diagnostic.
- Identifier les actions.
- Estimer le coût des actions et identifier les co-financements.
- Élaborer et visualiser une trajectoire d'adaptation.
 - * Exemples de territoires

Séquence 8 – Inscrire la démarche dans le long terme

- Suivre et évaluer.
- Montée en compétence de la collectivité : anticiper les impacts et piloter sa trajectoire.
- Inscrire l'adaptation dans les documents d'aménagement.
- Faire de l'adaptation une démarche transversale à l'ensemble des politiques publiques.
 - * Co-construction d'un référentiel d'évaluation
 - * Co-construction d'une stratégie de long terme sur les exemples développés en sous-groupes

Les points forts de la formation :

- Une approche globale des enjeux d'adaptation, impliquant les caractéristiques physiques mais aussi socio-économiques des territoires.
- Des études de cas basées sur les territoires et expériences des stagiaires.
- Des informations concrètes permettant de se constituer une boîte à outils pour l'action.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formatrice.
- Très interactive, cette formation s'articule autour de diverses méthodes et outils.
- Elle alterne apports théoriques, études de cas et échanges, afin de favoriser l'apprentissage et la formulation de réponses adaptées aux besoins des participants.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence.
- Accès à un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion.

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à des documents, articles de presse, documents de communication de collectivités territoriales, webographie, bibliographie, fiches pratiques...
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes.
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances et une présentation finale concernant le cas pratique développé au cours de la séance.
- Évaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois.

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée, ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis.

Formatrice : Madame Anne-Sophie GERVAIS

- Anne-Sophie Gervais est consultante et formatrice, spécialisée dans la transition écologique des territoires. Elle a plus de 10 ans d'expérience dans le montage et l'animation de projets dans différents domaines de la transition écologique : mobilité, énergie, adaptation au changement climatique..., toujours en lien avec les collectivités territoriales, en tant qu'agent ou que consultante. Formée au Codesign et à la facilitation, elle met ses compétences pédagogiques au service de publics très variés, allant des hauts fonctionnaires aux étudiants. Elle place l'approche systémique, l'intérêt général et la mise en récit au cœur de ses accompagnements.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité.
- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu).

Dates et horaires de la session programmée :

Cette session se déroule en visioconférence, en deux soirées (7 heures au total) :

- **Jeudi 27 août 2026, de 18h00 à 21h30.**
- **Vendredi 28 août 2026, de 18h00 à 21h30.**

Inscription DIF Élu : [accéder à la page d'inscription sur moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

Pour cette session, l'ouverture est garantie dès la troisième inscription.

Inscription DIF Élu : à valider au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation, soit au plus tard le mercredi 12 août 2026 (jours fériés déduits).

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Élus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012

Conditions générales de vente sur le site :

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux.

BULLETIN D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Concevoir une stratégie d'adaptation au changement climatique

Lieu : **en visioconférence**

Durée : **7 heures (2 soirées)**

Dates : **Jeudi 27 août 2026, de 18h00 à 21h30 et vendredi 28 août 2026, de 18h00 à 21h30**

Tarif DIF ÉLU (facturation à la Caisse des Dépôts) : **400 € TTC si DIF ÉLU**

Tarif COLLECTIVITÉ : **560 € TTC budget de la collectivité** Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ÉLU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF Élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la page d'inscription en cliquant sur ce lien :

[Cliquez ici pour accéder directement à la page d'inscription à la formation sur moncompteformation](#)

Attention : l'inscription DIF Élu doit être validée au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de la formation, soit au plus tard le **mercredi 12 août 2026** (week-ends et jours fériés déduits).

Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne).
- Envoyez cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire « [inscription en ligne](#) » sur notre site internet.



1 FORMATION SOUHAITÉE :

Nom de la session : **Concevoir une stratégie d'adaptation au changement climatique**

Dates de la session : **Jeudi 27 août 2026, de 18h00 à 21h30 et vendredi 28 août 2026, de 18h00 à 21h30**

Lieu de la session : **en visioconférence**

2 ÉTAT CIVIL DU PARTICIPANT À LA FORMATION :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom :

Prénom :

3 COORDONNÉES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller(e) Municipal(e) ☐ de votre commune

Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

5 COLLECTIVITÉ :

Intitulé de la collectivité (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

Fonction (Maire – Président) : Téléphone : Courriel :

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administrative de l'inscription (si différente du participant)

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

Fonction : Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. À partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre. **J'ai un besoin de compensation : oui ☐ non ☐**